

AKHILLEUS

13 rue LACHAT
10000 Troyes

Rapport sur les comptes annuels

SIREN 791457864

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

A l'assemblée de l'association AKHILEUS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AKHILLEUS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

TROYES, le 08 décembre 2025

Pour SADEC

Lionel GOUVARY
Commissaire aux comptes
Inscrit Membre de la Compagnie Régionale
De L'EST

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 août 2025

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 512	1 512		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)				
	Constructions sur sol propre	4 046	1 155	2 891	3 161
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations techniques, matériel et outillage	48 765	20 236	28 529	33 475
Autres immobilisations corporelles	6 323	4 970	1 353	1 909	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 880		2 880	2 880	
	TOTAL (I)	63 525	27 872	35 653	41 425
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	9 910		9 910	6 583
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	26 404	15 796	10 608	36 555
	Personnel et organismes sociaux	2 955		2 955	2 534
	Etat et autres collectivités publiques	16 097		16 097	27 000
	Autres créances	6 128		6 128	15 921
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	120 926		120 926	77 726	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 012		2 012	897	
	TOTAL (II)	184 431	15 796	168 635	167 215
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	247 956	43 668	204 288	208 640
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			2 880	2 880
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	223 036	220 800
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques		
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	136 989	133 493
	Produits des activités annexes	18 758	6 799
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	208 684	172 629
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	583	12 743
	Autres produits de gestion courante	3 902	2 163
		Total des produits d'exploitation	591 952
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	28 807	28 526
	Variation de stock	(3 327)	(180)
	Achats de matières et autres approvisionnements	7 430	26 262
	Variation de stock		
	Autres charges externes	104 678	79 988
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 918	3 943
	Salaires et traitements	344 925	318 412
	Charges sociales	103 132	97 522
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	5 772	5 818
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant	15 796	
Dotations aux provisions			
Autres charges de gestion courante	53	33	
	Total des charges d'exploitation	621 185	560 324
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(29 233)	(11 698)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(29 233)	(11 698)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 553	2 702
	Total des produits financiers	2 553	2 702
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	303	364
	Total des charges financières	303	364
	RESULTAT FINANCIER	2 250	2 338
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(26 984)	(9 360)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 387 240	28 011 240
	Total des produits exceptionnels	6 627	28 251
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	364	12 745
	Total des charges exceptionnelles	364	12 745
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 263	15 506
	Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	72 000 57 000	78 345 72 000
	TOTAL DES PRODUITS	673 131	657 924
	TOTAL DES CHARGES	678 852	645 433
	EXCEDENT ou DEFICIT	(5 721)	12 492
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues	66 610	72 350
	Bénévolat	20 955	26 695
	Prestations en nature		
	Dons en nature	45 655	45 655
	Emplois des contributions reçues	66 610	72 350
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	45 655	45 655
	Personnel bénévole	20 955	26 695

Etats financiers au 31/08/2025**ANNEXE**

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association Akhilleus a pour objet la pratique et la promotion du sport santé auprès du plus large public possible.

Ses membres veilleront notamment à poursuivre les objectifs suivants :

- Promouvoir une réflexion sur la biomécanique et le mouvement juste, développer et diffuser une méthode pédagogique efficiente, grâce à une synergie au sein de l'équipe des animateurs de l'association, et par l'échange avec des professionnels de santé ressource ;
- Rendre largement accessible la pratique du sport santé, notamment auprès d'un public fragilisé (personnes en situation de handicap ou de fragilité physique, isolées, éloignées des pratiques sportives...)
- Favoriser la mixité sous tous ses aspects, et la sociabilité des lieux d'intervention ;
- Veiller à la professionnalisation et à la pérennisation de l'emploi des animateurs embauchés.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association Akhilleus, spécialisée dans le travail biomécanique, propose divers types de cours visant à mettre à la portée de ses adhérents des techniques de travail postural, de renforcement musculaire, et de développement de la souplesse, de la coordination et de la concentration. Elle s'adresse à tout type de public, des enfants aux seniors, des sportifs aux sédentaires, des citadins aux ruraux, des bien-portants aux personnes atteintes de pathologies diverses. Elle fait un gros effort de développement pour dispenser ses cours auprès des personnes fragilisées et éloignées des lieux de pratique traditionnels (handicap, ruralité...).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 204 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 673 131 euros et un total charges de 678 852 euros, dégageant ainsi un résultat de -5 721 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Principales méthodes comptables

L'association AKHILLEUS utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes "de référence" suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 321-1

Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--------------------------------------|---------------|
| - Logiciel | 3 ans |
| - Installations générales | de 5 à 15 ans |
| - Matériel | de 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |

Actif circulant

Les subventions à recevoir pour 16 097€ sont attendues :

- 9 000€ du Département pour le solde de la conférence des financeurs
- 5 000€ de Région Académique concernant le projet FDVA, mon bien être en poche
- 2 097€ de l'ARS pour le solde de l'action santé ARS PJJ

Charges du compte de résultat

Ont été reportés en fonds dédiés 57 000€ de subventions allouées qui seront utilisés lors de la prochaine saison sportive.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 5 723€ au 31/08/2025 se décompose de la manière suivante :

- Produits exceptionnels pour 6 627€ :
 - Dons et parrainages pour 4 659€
 - Remboursement URSSAF suite changement taux AT pour 1 728€
 - Quote Part de l'exercice subvention investissement pour 240€
- Charges exceptionnelles pour 364€ :
 - Ajustements divers pour 155€
 - Majoration URSSAF pour 209€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Les heures de bénévolats selon les relevés des bénévoles sont valorisées à taux horaire forfaitaire de 20€. Le montant de l'exercice s'élève à 20 955€ pour heures.

Les locaux fournis à titre gratuit sont valorisés selon les baux pratiqués. Le montant de l'exercice s'élève à 45 655€ pour la saison 2024-2025.

Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission de contrôle légale des comptes, le montant des honoraires s'élève à 3 950€

Changement de méthodes

L'association AKHILLEUS n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif et n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

Dérogations

L'association AKHILLEUS n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu de la jeunesse de l'effectif et du faible taux de rotation de l'effectif, le montant est jugé non significatif.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 512					1 512
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 512					1 512
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	4 046					4 046
Instal technique, matériel outillage industriels	48 765					48 765
Instal., agencement, aménagement divers	2 506					2 506
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 817					3 817
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 133					59 133
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 880					2 880
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 880					2 880
TOTAL	63 525					63 525



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 512			1 512
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 512			1 512
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	885	270		1 155
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 290	4 946		20 236
	Autres instal., agencement, aménagement divers	962	251		1 212
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 452	305		3 757
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 588	5 772		26 360	
TOTAL		22 100	5 772		27 872

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)		15 796		15 796
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		15 796		15 796
TOTAL GENERAL			15 796		15 796
Dont dotations et reprises			15 796		
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Conférence des financeurs	72 000	72 000	27 000	27 000
DRAJES			30 000	30 000
TOTAL	72 000	72 000	57 000	57 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 880	2 880	
	Créances usagers (familles, élèves)	26 404	26 404	
	Personnel et organismes sociaux	2 955	2 955	
	Etat et autres collectivités publiques	16 097	16 097	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	6 128	6 128	
Charges constatées d'avances	2 012	2 012		
TOTAL DES CREANCES		56 476	56 476	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	99	99		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	9 701	9 701		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues	3 555	3 555		
	Dettes fournisseurs	10 199	10 199		
	Dettes sociales	27 333	27 333		
	Etat et autres collectivités publiques	19 386	19 386		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				
	Autres dettes				
Produits constatés d'avance	40 360	40 360			
TOTAL DES DETTES		110 634	110 634		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 633			
	Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des produits exceptionnels		6 627
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>DONS, MECENATS, SPONSORING, PARTENARIAT</i>	4 659	4 659
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>QP DE SUBV D'INVESTISSEMENT VIREE AU RSLT</i> <i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	240 1 728	1 968
Total des charges exceptionnelles		364
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. GEST.</i>	364	364
Résultat exceptionnel		6 263

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/08/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	30 000			7 500	22 500
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	23 055				23 055
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(17 071)	12 492			(4 579)
Excédent ou déficit de l'exercice	12 492	(12 492)		5 721	(5 721)
Situation nette	48 476			13 221	35 255
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 639			240	1 399
Provisions réglementées					
TOTAL	50 116			13 461	36 655



Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/08/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/08/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	2 400			2 400
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	2 400			2 400
Quotes-parts virées au compte de résultat	761	240		1 001

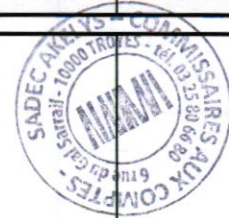
Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

L'association AKHILLEUS a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1er exercice ouvert à compter du 1er janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Concours publics et subventions

31/08/2025 Etat exprimé en euros	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		205 684	3 000			208 684
Subventions d'investissement						
TOTAL		205 684	3 000			208 684



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/08/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/08/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Conférence des financeurs	72 000	27 000	72 000			27 000	
DRAJES		30 000				30 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	72 000	57 000	72 000			57 000	



Annexe libre

Etat exprimé en euros

Fonds dédiés

Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « Utilisations des fonds dédiés » dans les produits au compte de résultat.

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer les ressources à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

Les transferts réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

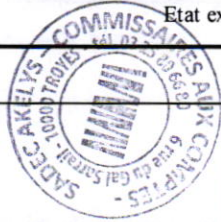
- 27 000 euros, solde non utilisé relatif au financement de la Conférence des Financeurs
- 30 000 euros, solde non utilisé relatif au financement de la DRAJES

Subventions d'exploitation

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/08/2025
Total des Produits à recevoir		24 016
Autres créances		24 016
<i>ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR</i>	16 097	
<i>DIVERS, PRODUITS A RECEVOIR</i>	6 069	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	1 850	



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/08/2025	31/08/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	24 016	44 383	(20 366)	-45,89
TOTAL	24 016	44 383	(20 366)	-45,89



Charges à payer

Etat exprimé en euros

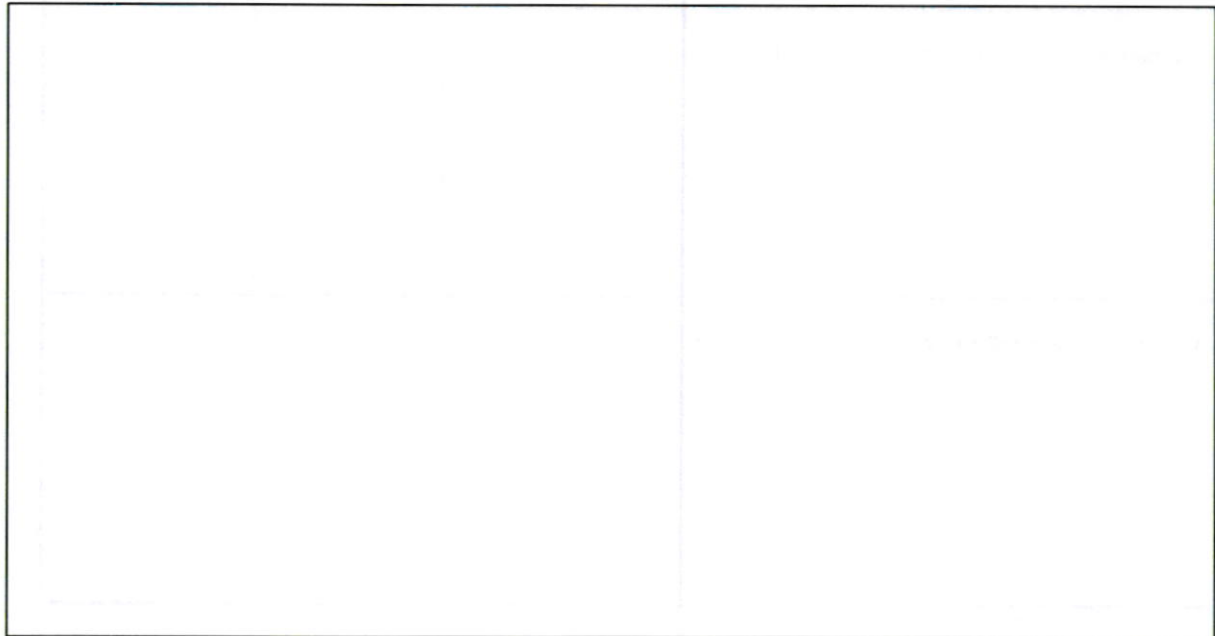
31/08/2025

Total des Charges à payer		32 991
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		99
<i>INTERETS COURUS</i>	99	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 441
<i>FOURNIS. FACTURES NON PARVENUES</i>	4 441	
Dettes fiscales et sociales		28 451
<i>PROVISION POUR CONGES PAYES</i>	6 874	
<i>PROVISION CHARGES SUR CONGES PAYES</i>	2 971	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	18 606	

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/08/2025	31/08/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99	124	(25)	-20,16
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 441	3 720	721	19,39
Dettes fiscales et sociales	28 451	2 627	25 824	983,03
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	32 991	6 471	26 520	409,84



Charges constatées d'avance

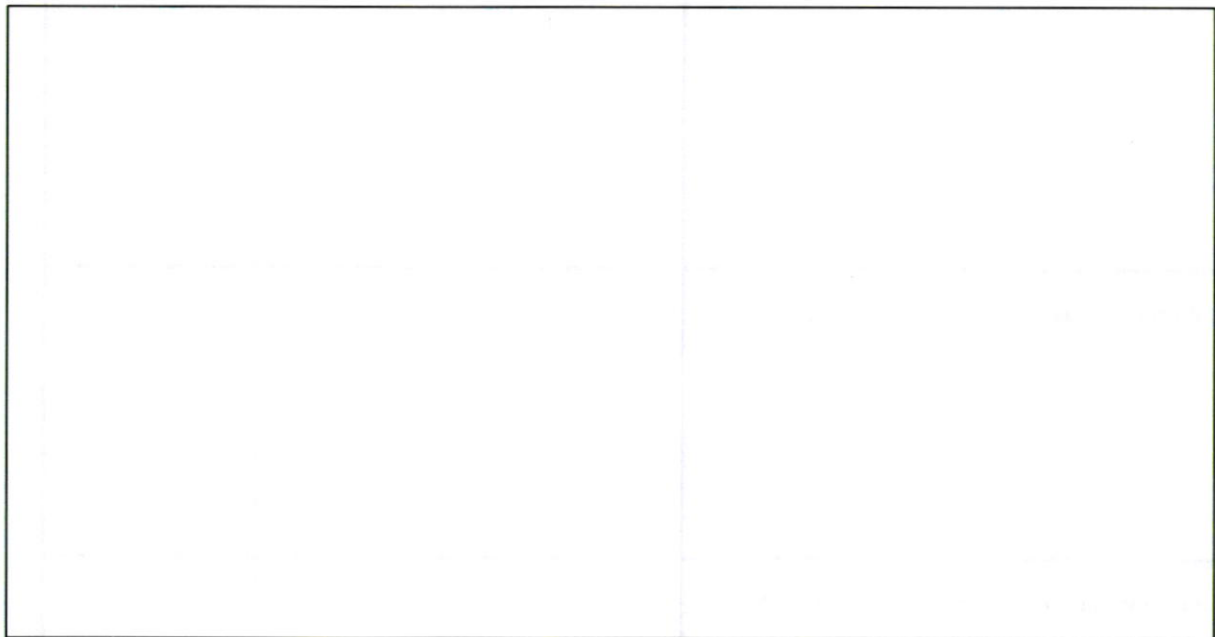
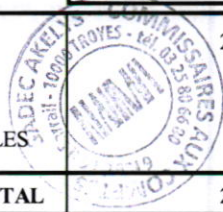
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 012	2 012
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 012



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/08/2025	31/08/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 012	897	1 116	124,43
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 012	897	1 116	124,43



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		97 360	97 360
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			97 360



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/08/2025	31/08/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	97 360	105 980	(8 620)	-8,13
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	97 360	105 980	(8 620)	-8,13

